



# Attestation d'accueil - Certificat d'hébergement

**Où vous adresser ?** Police Municipale

**Pièces à fournir de la part de la personne qui héberge (originaux + photocopie des documents)**

- 1 pièce d'identité
- 2 justificatifs de domicile (différents)
- 2 bulletins de salaire
- Timbre fiscal de 30 euros (bureau de tabac, perception, trésor public)

**Pièces à fournir pour la personne qui doit venir**

- Nom et prénom
- Date et lieu de naissance
- Numéro de passeport
- Adresse
- Si la personne vient seule ou accompagnée
- Date d'arrivée
- Date de départ (maximum 3 mois)